



VILLE DE
**BOULOGNE-
BILLANCOURT**



Val de Seine
Aménagement



COMMUNIQUE DE PRESSE

**Signature d'une promesse de vente pour la partie centrale :
l'île Seguin est définitivement passée de l'île industrielle à l'île créative, numérique et durable.**

Le 14 mars 2017

Mardi 14 mars 2017, une promesse de vente a été signée entre la SPL Val de Seine aménagement, aménageur de la Ville de Boulogne-Billancourt et la société Boulogne-Studios, filiale à 100% de Vivendi, qui détient les prestigieux studios de tournage de la rue de Sully à Boulogne-Billancourt où plus de 300 longs métrages ont été tournés depuis le début des années 1940.

Le projet porte sur la réalisation d'un Campus d'environ 150 000 m² qui pourrait regrouper, dans 5 à 7 ans, un ensemble d'entreprises actives notamment dans les médias et contenus ainsi que le numérique, le sport et le développement durable.

Pierre-Christophe Baguet, Maire de Boulogne-Billancourt et Président de Grand Paris Seine Ouest et **Vincent Bolloré**, Président du Conseil de surveillance de Vivendi, **partagent la volonté de faire de l'île Seguin une île vivante, accessible, durable et innovante.** Dans ce cadre, le Campus s'articulera autour d'un jardin ouvert au public de 12 000 m² environ et deux voies publiques piétonnes assureront la liaison avec la Seine Musicale et le grand pôle culturel et artistique sur la pointe amont.

Ce projet comprendra en outre un équipement sportif privé d'intérêt collectif de 10 000 m² environ superposant un terrain de football, une piscine et une salle multisports pour sports collectifs de salle pouvant accueillir 3 000 spectateurs. A destination des utilisateurs du Campus cet équipement sera également accessible au public.

Afin de limiter la circulation automobile sur l'île, un seul parc de stationnement souterrain de 700 places maximum sera réalisé pour les besoins des utilisateurs du Campus et partiellement accessible au public.

Ce site sera la vitrine de technologies innovantes et écologiques. Un système de transport privé, écologique et à haut niveau de services sera ainsi mis à disposition des utilisateurs du campus, en assurant la liaison avec les transports publics.

La société Boulogne-Studios organisera au printemps 2017 une consultation d'architectes à laquelle elle associera la Ville de Boulogne-Billancourt et son aménageur. Les architectes devront prendre en compte les contraintes urbanistiques issues du protocole d'accord négocié par la Ville avec les associations de riverains et de défense de l'environnement, approuvé par le Conseil municipal du 24 septembre 2015.

Ce projet, qui porte tout à la fois une forte ambition culturelle et de développement de technologies innovantes, vient conclure très favorablement l'aménagement de l'île Seguin, sans aucun coût pour les contribuables Bouloonnais et de Grand Paris Seine Ouest.

Avec l'ouverture au public le 22 avril prochain de la Seine Musicale et la présentation le 31 janvier dernier du Grand Pôle Culturel et Artistique de la pointe amont, l'annonce de ce jour ancre définitivement ce territoire unique de la Seine dans le Grand Paris de demain.

25 ans après la fermeture des usines Renault, l'île industrielle devient l'île créative, numérique et durable.

Contacts presse :

SPL / Ville de Boulogne-Billancourt
Inaïsse Baghdadi
inaïsse.baghdadi@spl-valdeseine.fr //
06 85 07 04 78

Boulogne Studios
Jean-Louis Erneux
jean-louis.erneux@vivendi.com
01 71 71 15 84



VILLE DE
**BOULOGNE-
BILLANCOURT**



Val de Seine
Aménagement



Pierre-Christophe Baguet, Maire de Boulogne-Billancourt et Président de Grand Paris Seine Ouest et Vincent Bolloré, Président du Conseil de surveillance de Vivendi, à l'Hôtel de ville de Boulogne-Billancourt (© ville de Boulogne-Billancourt)